



RESEAU AMAP-IdF

RAPPORT D'ACTIVITES

∞ ANNEE 2012 ∞

I. <u>VIE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION</u>	4
1/ FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF.....	4
2/ EQUIPE SALARIEE.....	4
3/ RELATIONS EXTERIEURES ET PARTENARIATS.....	5
3.A. LE POLE ABIOSOL.....	5
3.B. LES RESEAUX REGIONAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DES AMAP.....	5
II. <u>ANIMER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL</u>	6
1/ ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES AMAP.....	6
1.A. L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES CONSOMMATEURS EN AMAP.....	6
1.B. L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS EN AMAP.....	7
1.C. L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENARIATS AMAP.....	7
2/ FORMER LES BENEVOLES AMAPIENS.....	8
3/ ORGANISER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE COHESION AU SEIN DU RESEAU.....	9
3.A. LES INTER-AMAP.....	9
3.B. LES JOURNEES INTERPAYSANS EN AMAP.....	9
3.C. LA FETE DES CIRCUITS-COURTS.....	10
3.D. LA JOURNEE D'AUTOMNE DU RESEAU.....	10
4/ ASSURER UNE BONNE DIFFUSION DE L'INFORMATION EN INTERNE.....	11
5/ CHANTIER AUTOUR DE LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'ETHIQUE.....	12
5.A. AUTOUR DU CHANTIER DPP.....	12
5.B. CHANTIER DE REECRITURE DE LA CHARTE DES AMAP LANCE PAR LE MIRAMAP.....	12
III. <u>FAVORISER L'INSTALLATION DE PAYSAN(NE)S EN AMAP POUR DEVELOPPER L'AGRICULTURE PAYSANNE</u>	13
1/ UNE IMPLICATION FORTE DU RESEAU AMAP IDF DANS LE POLE ABIOSOL ET DANS LES REFLEXIONS REGIONALES.....	14
2/ UN RENFORCEMENT DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET.....	15
2.A. LE RESEAU AMAP IDF TRES ACTIF POUR ORGANISER ET PARTICIPER A DES SOIREES-DEBATS ET DES INTERVENTIONS AFIN DE FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS AGRICOLES.....	15
2.B. DES REUNIONS D'ACCUEIL POUR ORIENTER LES PORTEURS DE PROJET : 39 NOUVEAUX PORTEURS DE PROJET AGRICOLE ACCUEILLIS PAR LE POLE ABIOSOL.....	16
2.C. UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET/OU COLLECTIF POUR ACCOMPAGNER LES INSTALLATIONS ET PERENNISER LES EXPLOITATIONS : 92 PORTEURS DE PROJET ACCOMPAGNES PAR LE POLE ABIOSOL.....	16
3/ L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION : ACCOMPAGNER LES GROUPES DE CITOYENS ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES AFIN DE DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE PROXIMITE SUR LEUR TERRITOIRE.....	21
3.A. FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE.....	21
3.B. ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRES PAR LE « DIALOGUE TERRITORIAL ».....	22
3.C. DEVELOPPER DES PARTENARIATS « STRATEGIQUES » POUR L'INTERVENTION EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE ECOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLE.....	23

*Nous, groupes de consommateurs et producteurs en AMAP
sommes le Réseau des AMAP en Ile-de-France !*

Fin 2012, la région Ile-de-France compte environ 260 groupes en AMAP, parmi lesquels 180 adhèrent au Réseau régional (145 en 2011). Ces groupes de consomm'acteurs sont en partenariat AMAP avec environ 160 producteurs, dont plus de 60 % sont installés en Ile-de-France, mais seulement 51 sont adhérents au Réseau régional (35 en 2011). Le nombre d'adhérents est donc en nette progression.

Le Réseau AMAP IdF, c'est aussi plus de 90 porteurs de projets accompagnés dans le cadre du Pôle Abiosol, parmi lesquels 7 se sont installés en cours d'année.

En 2012, la vie du Réseau a été marquée par des moments et actions-clés :

- Renouveau important des ressources humaines au service du Réseau :
 - En mars, renouvellement des membres du Collectif, avec le départ de six anciens administrateurs-trices et l'entrée de sept nouveaux et une nouvelle ;
 - Tout au long de l'année, beaucoup d'énergie consacrée au recrutement de nouvelles personnes salariées afin de pourvoir les trois postes : d'accompagnement des porteurs de projets agricoles (juillet - remplacement de congé maternité), d'accompagnement des initiatives locales en faveur de l'installation agricole (décembre) et d'animation de la réflexion autour de l'éthique (janvier – septembre).
- Maintien des actions d'animation du Réseau :
 - Suivi et participation aux réunions des interAmap existantes ;
 - Participation à la Fête des Circuits Courts en juin ;
 - Co-organisation d'un cycle de formations sur l'agriculture et le foncier d'octobre à décembre ;
 - Organisation de la Journée d'Automne annuelle en décembre ;
- Développement des actions en faveur de l'installation agricole en Ile-de-France :
 - Mise en place de nouvelles formations à destination des porteurs de projets agricoles ;
 - Mise en place de nouvelles formations à destination des élus et techniciens
 - Formalisation de partenariats stratégiques
 - Accompagnement des acteurs du territoire (élus, citoyens..) dans la définition de leur projet de développement de l'agriculture paysanne.

Le présent rapport d'activités a pour objectif de détailler l'ensemble des actions menées en 2012, et s'organise en trois parties complémentaires :

- 1/ Vie et fonctionnement de l'association
- 2/ Animer et renforcer le Réseau régional
- 3/ Favoriser l'installation de paysan(ne)s en AMAP

I. VIE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1/ FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Jean-Michel Dupont, co-Président du Réseau

Le Réseau AMAP - IdF adapte sa structuration aux évolutions des objectifs que l'Assemblée générale lui fixe et à l'environnement dans lequel il gravite. Le nombre de ses adhérents croît régulièrement et les personnes qui le font vivre (bénévoles et salariés) changent relativement souvent. L'association est un Réseau qui doit inscrire son fonctionnement dans une démarche démocratique et participative la plus large possible, où chacun puisse trouver sa place, selon sa compétence, sa motivation et sa disponibilité. Le Collectif est composé de quatorze membres, parmi lesquels une dizaine de personnes sont très actives, et s'est réuni une fois par mois durant l'année écoulée. Le Collectif est l'instance décisionnaire de l'association. Pour gérer les aspects pratiques et le quotidien de l'association, un Comité de gestion, composé de six personnes, se réunit entre deux réunions du Collectif, plus si besoin. Pour rappel, les réunions du Collectif sont ouvertes aux groupes et producteurs.

En 2012, le Collectif a réfléchi à la possibilité d'instaurer une fonction de coordinateur pour orchestrer les différentes actions des administrateurs et faire le lien avec l'équipe salariée. Cette option n'a finalement pas été mise en œuvre, mais un ou deux membres du Collectif ont, de fait, souvent joué ce rôle. Durant les réunions, une répartition des tâches (animation, suivi du temps, relevé des décisions, prise de note, distribution de la parole) permet de favoriser l'échange, la discussion constructive et la prise de décision. De manière générale, il est cependant encore nécessaire de clarifier l'articulation entre l'équipe salariée et les administrateurs-trices.

Durant l'année écoulée, après un temps d'adaptation et de connaissance réciproque nécessaire en début de mandat, les élus ont été très impliqués dans la vie du Réseau.

2/ EQUIPE SALARIEE

Michel Frechou, référent équipe salariée

L'équipe salariée du réseau a été très fortement remaniée depuis l'Assemblée générale de mars 2012.

Anne Castelain qui était en charge de la communication et de l'animation du réseau a quitté son poste début juillet, à la fin du CDD pour lequel elle avait été embauchée en janvier. Le dossier de financement (emploi tremplin) pour ce poste n'ayant pas été accepté, Anne n'a pas été remplacée. Les membres bénévoles du Collectif ont essayé d'assurer une partie de ses fonctions mais le temps disponible n'a pas permis de le faire entièrement.

Astrid van den Berg est partie en congé maternité mi-juillet et la petite Manon est née au cours de l'été. Vony Pelon a été recrutée début juillet (CDD de 8 mois) pour la remplacer sur l'accompagnement des porteurs de projets d'installation agricole. Astrid quitte la Région Ile de France fin février et ne réintégrera donc pas son poste suite à son congé, le contrat de Vony sera transformé en CDI en mars 2013.

Isabelle Vallette d'Osia a rejoint le Réseau début septembre 2012 (embauche en CDI) pour animer le chantier autour de la construction collective de l'éthique des AMAP au sein du Réseau.

Sarah Delecourt, qui a facilité ces transitions, a quitté aussi la région parisienne au début de l'année 2013. Le Réseau a alors embauché Benoit Sebaut pour reprendre l'activité de Sarah sur l'accompagnement des citoyens et des collectivités territoriales dans leurs projets d'installations agricoles.

Un nouveau dossier d'emploi tremplin déposé pour 2013 a été accepté, ce qui a permis de recruter Anne Lebec (embauche en CDI à partir du 20/03/13) pour accompagner les partenariats AMAP.

En 2013, l'équipe salariée sera donc composée de 4 personnes : Anne, Benoit, Isabelle et Vony.

3/ RELATIONS EXTERIEURES ET PARTENARIATS

3.a. Le Pôle Abiosol

Depuis 2009, le Réseau AMAP-IdF est investi dans le **Pôle Abiosol** (Pôle d'accompagnement des projets agricoles biologiques et solidaires en Ile-de-France) qui réunit quatre structures, le Groupement des agriculteurs biologiques d'Ile-de-France, Terre de Liens Ile-de-France, le Réseau des Amap d'Ile-de-France et la couveuse d'activités agricoles et rurales, Les Champs des possibles. C'est dans ce cadre partenarial que sont **réunies les forces des différents réseaux et leur savoir-faire pour accompagner l'installation agricole.**

Les actions menées dans ce cadre sont présentées dans la troisième partie de ce rapport « Favoriser l'installation de paysan(ne)s en AMAP.

Alain Le Vot (collège consommateurs) et Jean Louis Colas (collège producteurs), représentent le Collectif dans les réunions de coordination et d'orientation d'Abiosol. En 2012, les réflexions se sont faites dans la continuité de celles de 2011. Concernant l'accompagnement des porteurs de projet, une charte et une convention d'accompagnement ont été définies. La méthodologie d'accompagnement des dynamiques de territoire a également été affinée et précisée.

Enfin, une réflexion de fond sur la vision, les missions et le fonctionnement d'Abiosol ont été initiées lors d'une rencontre entre les administrateurs des quatre structures. Elle se poursuivra en 2013.

3.b. Les Réseaux régionaux, nationaux et internationaux des AMAP

Jean-Michel Dupont, co-Président du Réseau

Durant l'année écoulée, le Réseau a participé à différentes initiatives tant au niveau régional que national.

Le Réseau Ile de France a accueilli en juin 2012 une réunion nationale du Miramap (Mouvement Inter-régional des AMAP). La structuration du mouvement au niveau national, la Charte, les producteurs, la démarche bio, autant de sujets qui ont été au centre des débats de ces journées de travail. Le Réseau AMAP-IdF s'investit progressivement dans les travaux du Miramap, notamment dans les travaux de révision de la Charte. La place que nous occupons dans le paysage des AMAP nous impose une participation plus active dans les années à venir dans la construction du mouvement national.

Rappelons également que le Réseau AMAP-IdF est l'un des partenaires du Réseau international Urgenci¹.

Le Réseau a travaillé à une contribution pour un livre sur l'économie sociale et solidaire à l'initiative d'Arturo Palma Torres, qui devrait paraître courant 2013.

Enfin, le Réseau participe également aux Etats généraux de la conversion écologique et sociale, pilotés par la Région Ile-France, sous la présidence d'Hélène Gassin, et en particulier au groupe de travail « agriculture et alimentation ».

¹ URGENCI regroupe au niveau mondial des citoyens, producteurs agricoles, consommateurs, militants, acteurs politiques impliqués dans une approche économique alternative appelée les **Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs** (PLSPC).

II. ANIMER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL

Le partenariat AMAP réunit producteurs et consommateurs autour d'un projet partagé, et va bien au-delà d'un acte de consommation ou de commercialisation. Il porte une alternative : consommer autrement, pour encourager une agriculture paysanne locale et produire autrement, pour rétablir le lien entre producteurs et consommateurs.

Initialement créé pour essaimer et développer les AMAP en Ile-de-France, le Réseau a peu à peu orienté ses activités vers le renforcement du mouvement des AMAP dans la région. Il s'agit en effet avant tout de favoriser les échanges entre les membres du Réseau, en vue d'une réelle démarche collective, et de pérenniser les partenariats AMAP, en apportant des outils pratiques aux consommateurs et aux producteurs impliqués.

En 2012, le volet « Animer et renforcer le Réseau régional des AMAP » s'est organisé en 5 axes d'actions :

- 1 / Accompagner les acteurs des AMAP (producteurs et consommateurs)
- 2 / Former les bénévoles amapiens (producteurs et consommateurs)
- 3 / Organiser des lieux de rencontre et de cohésion au sein du Réseau
- 4 / Assurer une bonne diffusion de l'information en interne
- 5 / Mettre en œuvre une démarche collective de garantie de notre éthique

Ces 5 axes sont intrinsèquement liés les uns aux autres, la mise en œuvre de certains dépendant des avancées des autres.

1/ ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES AMAP

En 2012, du fait du renouvellement de la totalité de l'équipe salariée et du refus de l'emploi tremplin pour l'animation du réseau, **une part importante des activités d'animation du réseau a dû être reprise par les administrateurs bénévoles** en fonction de leurs disponibilités. Dans cette situation transitoire (en 2013 une part de ces activités pourra de nouveau être ventilée entre les 4 salariés), l'ensemble des actions n'a pu être réalisé mais un certain nombre a cependant été mené.

1.a. L'accueil et l'accompagnement des consommateurs en AMAP

La création. Même s'ils sont moins nombreux que les années précédentes, des consommateurs intéressés pour participer à la création de partenariats AMAP continuent de solliciter le Réseau. Pour répondre à ces demandes d'informations, tout en s'assurant de la bonne compréhension des principes AMAP par les futurs bénévoles, deux soirées « créateurs d'AMAP » ont été organisées le 25 octobre et 20 novembre 2012 et ont réuni une quarantaine de participants. Avec la présence d'une salariée du Réseau, d'un membre du collectif et d'amapiens « expérimentés », l'objectif de ces formations sur une soirée est de revenir sur les fondamentaux du partenariat AMAP, et de répondre à toutes les questions éthiques et pratiques essentielles. Ainsi, le Réseau participe à la qualité et à la pérennisation des partenariats dès leurs débuts.

Au-delà des principes AMAP, ces soirées permettent aussi de présenter le Réseau et ses activités. Si les participants décident ensuite de se lancer effectivement dans la création d'un groupe en AMAP, l'équipe salariée et le Collectif sont ainsi en mesure de mieux les suivre dans l'avancement de leur projet, répondant à leurs éventuelles questions, ou les sollicitant si des producteurs proches du groupe se manifestent.

Le suivi. Une fois constitué, le groupe de consommateurs en AMAP est souvent confronté à divers questionnements d'ordre pratique (lieu, assurance, organisation de la distribution, préparation de l'assemblée générale, etc.), ou éthique (fonctionnement de l'association, communication avec les producteurs, implication des adhérents, etc.). En 2012, les réponses à ces sollicitations ont dû être traitées par les bénévoles du Collectif.

1.b. L'accueil et l'accompagnement des producteurs en AMAP

Le lancement. Le nombre de sollicitations de producteurs souhaitant commercialiser toute ou partie de leur production en AMAP reste en constante augmentation.

L'engagement principal du producteur qui s'inscrit dans une démarche AMAP est de fournir des légumes à un groupe de consommateurs donné toute l'année ce qui implique des exigences particulières : la production doit être diversifiée et régulière. La planification de la production qui permet d'appréhender dans le temps et dans l'espace la gestion des cultures est donc un élément clef pour produire en continu des produits diversifiés, utiliser au mieux les surfaces disponibles, et éviter des trous de productions ou encore des surplus.

Les porteurs de projets qui sont proches de l'installation réfléchissent au déroulement de leur 1ère campagne et sont en forte demande de méthode et d'outils pour les aider à la planifier. Il en est de même pour les producteurs déjà installés souhaitant développer un partenariat AMAP.

C'est pour répondre à cette demande que le Réseau a mis en place une formation sur la planification de la production en AMAP.

Cette formation s'est tenue sur 2 jours, en novembre 2012 et avait pour objectif de transmettre les principales clefs pour planifier la production, d'échanger sur le calendrier de production des principales variétés, de comparer différentes méthodes et outils de planification. Laurent Marbot, maraicher en Essonne était l'intervenant principal tout au long de la formation. L'évaluation de la formation a souligné l'importance de cette formation et la pertinence des échanges avec des maraichers. Cette formation sera reconduite en 2013.

Fin 2012, une autre formation intitulée « Devenir paysan en AMAP » et destinée à ces producteurs a été montée. Elle se tiendra début 2013. Cette formation est l'équivalent des « Soirées créateurs » pour les producteurs et permettra d'aborder les points clefs de la mise en place d'un partenariat AMAP notamment :

- les principes fondamentaux d'un partenariat AMAP et leur déclinaison en pratiques concrètes
- les étapes de mises en place
- la relation avec un groupe
- l'impact d'une commercialisation en AMAP sur les systèmes de production
- le calcul d'une part de récolte, etc...

Témoignages, visites d'exploitation et temps de réflexion s'alterneront tout au long de la formation.

En amont de cette formation, les producteurs seront désormais invités à participer aux soirées pour les créateurs d'AMAP, qui peuvent constituer un premier temps de formation intéressant pour répondre à leurs questions. Ces soirées seront aussi l'occasion de confronter leurs points de vue avec ceux de leurs futurs partenaires potentiels.

Le suivi. Comme pour les groupes de consommateurs, ces producteurs sont intégrés à notre base de données, et l'avancement de leur projet est suivi dans la mesure du possible.

1.c. L'accompagnement des partenariats AMAP

En fonction des projets des uns et des autres (localisation, temporalité des projets, attentes et objectifs) et des informations en sa possession, le Réseau peut mettre en contact des groupes de consommateurs avec des producteurs, en veillant autant que faire se peut à la proximité des partenaires. Une fois cette mise en contact effectuée, le Réseau peut rester présent pour répondre aux éventuelles questions, mais n'intervient pas dans les discussions relatives au partenariat lui-même, tant sur un plan « organisationnel » que sur un plan « humain ». A l'heure actuelle, il n'a pas les moyens non plus de s'engager sur l'adéquation du

producteur et/ou du groupe concernés avec les principes AMAP.

En 2012, cette activité a été extrêmement réduite étant donné l'impossibilité pour les administrateurs bénévoles à consacrer autant de temps qu'un-e salarié-e à la connaissance et au suivi du Réseau.

A l'autre bout du partenariat, le Réseau est également parfois sollicité pour intervenir dans auprès de partenariats en difficulté (conflit entre un producteur et un ou plusieurs groupes, etc). Il s'agit d'assurer une écoute des personnes concernées, apporter des explications et éclairages sur les principes et fonctionnements des AMAP, organiser un ou plusieurs temps de concertation. L'équipe salariée et administratrice du Réseau n'a aujourd'hui guère la capacité d'aller très loin dans cette fonction étant donné ses moyens humains réduits au regard de l'ampleur du Réseau et leur rôle dans cette fonction de médiateur doit être questionné.

En effet, c'est en lien avec cette question cruciale que réside notamment l'un des enjeux principaux de la Démarche Participative de Progrès, promue et réfléchi depuis quelques mois au sein du Réseau : l'idée que ça n'est pas à quelques élus ou salariés de « dispenser la bonne parole » sur les principes AMAP et la qualité des partenariats, et que le Réseau n'a pas à jouer les « gendarmes » auprès d'acteurs qui auraient l'air d'être assez éloigné de l'éthique AMAP, mais au contraire que c'est à chacun de travailler en amont, dès le début du partenariat pour construire ensemble les gages d'une relation durable.

2/ FORMER LES BENEVOLES AMAPIENS

Au-delà des réponses aux sollicitations, le Réseau souhaite mettre en place des actions et outils pérennes, qui puissent permettre aux amapiens, producteurs et consommateurs, de monter en compétences, et ainsi agir en faveur de la pérennisation des partenariats AMAP.

En 2012, c'est en partenariat avec la commission « Sensibiliser les citoyens » de Terre de Liens Ile-de-France qu'a été proposé un cycle de formations sur l'agriculture et le foncier. A destination des bénévoles des deux associations, ce cycle s'est déroulé en 4 temps d'une journée ou une demi-journée chacun, organisées dans les locaux du Réseau :

- le 16 octobre 2012, formation « **La diversité des agricultures françaises: un éclairage historique** », avec l'intervention de Sophie Devienne, maître de conférence à AgroParisTech et Jean-Louis Colas, agriculteur francilien retraité (½ journée, 21 participants)
- le 17 novembre 2012, une formation « **La politique agricole commune (PAC): quesako?** » avec l'intervention de Samuel Feret, coordinateur du groupe PAC 2013 (1 journée, 12 participants)
- le 29 novembre 2012, une formation « **Du champ à l'assiette** » avec l'intervention de Marie-Paule Dousset, journaliste et auteure de plusieurs livres sur la consommation responsable (½ journée, 12 participants)
- le 18 décembre 2012, une formation « **Mieux connaître les organisations professionnelles agricoles (OPA)** », avec l'intervention de Gilles Bazin, professeur de politique agricole à AgroParisTech, Christophe Maillet, chef du service collectivités à la Safer IDF, et Baptiste Meunier, responsable du pôle espace et aménagement de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne (1 journée, 21 participants)

Ces formations ont été accueillies avec enthousiasme par les bénévoles qui se sont montrés actifs et intéressés.

3/ ORGANISER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE COHESION AU SEIN DU RESEAU

3.a. Les inter-AMAP

Initiées en 2006, les Inter-AMAP de la région IDF sont aujourd'hui au nombre de 9 : Nord Yvelines, PC Sud 92 - 94, Paris centre Sud, Paris Nord, Lacbio 77, Sud 77, OYES, Sud 78 Ouest 91, Sud 92.

Elles rassemblent les groupes et les producteurs en fonction des proximités géographiques, et ont pour vocation d'être des lieux où ces derniers peuvent échanger, réfléchir et partager leurs pratiques autour des questions soulevées par le développement rapide du nombre de partenariats en IdF :

- Comment dialoguer et faire circuler l'information entre les groupes et avec le collectif qui anime le réseau ?
- Comment mutualiser les outils, les pratiques ?
- Comment éviter certaines embûches que rencontrent parfois les groupes dans leur partenariat ?

(cf. [l'article de Philippe Soutan sur les Inter-AMAP](#) paru dans "Sous les pavés, la terre n°14" de janvier 2012).

Après une année d'accompagnement concret et intensif des inter-AMAP mené tambour battant par Fantine, force est de constater qu'en 2012, le suivi des inter-AMAP a dû se faire de plus loin. Avec la non-obtention de l'emploi tremplin demandé puis le départ d'Anne, ce suivi ne pouvait en effet plus être assuré au niveau de l'équipe salariée. Les membres du Collectif ont alors tâché de se répartir ce suivi en fonction de leurs territoires respectifs, et chacun a essayé de participer aux réunions de la ou les inter-Amap dont il était référent. Les salariées Sarah (en charge de l'animation des initiatives locales) et Isabelle (en charge à partir de septembre de l'animation du chantier sur la réflexion autour de la construction collective de l'éthique) ont également participé à certaines de ces rencontres en fonction de leurs attributions.

La plupart ont donc continué à se réunir de manière plus ou moins autonome, avec plus ou moins de régularité. En règle générale, la moyenne était environ une réunion tous les deux mois, avec un ou deux représentants pour chaque groupe, et parfois un producteur et un administrateur du réseau. Une mailing liste a permis de maintenir le lien au sein de l'Inter-AMAP entre les réunions.

La dynamique de ces Inter-AMAP en tant qu'espaces intermédiaires de réflexion et de décision est fondamentale pour le fonctionnement démocratique du réseau et son rayonnement territorial. L'enjeu des prochaines années sera donc de fortifier ces structures, ce qui passe par l'émergence de collectifs chargés de la coordination et de l'animation.

3.b. Les Journées interpayans en AMAP

Par Laurent Marbot, référent inter-payans en AMAP

Cette année encore les producteurs en AMAP de l'île de France se sont réunis pour échanger et enrichir leurs pratiques agricoles et amapiennes à trois reprises :

- Une première fois au printemps, le 29/03/12 chez Jacques Frings, maraîcher et arboriculteur en Seine et Marne. Les échanges de la matinée avaient pour thème « la production de plants » et a été aussi l'occasion de visiter l'exploitation. L'après-midi a été consacrée à une réflexion sur le Réseau AMAP IdF (à quoi sert-il ? pourquoi adhérer ?). Cela a été l'occasion de d'échanger sur les orientations du Réseau.
- La seconde s'est tenu chez Paul Thierry le 19/08/12, maraîcher en AMAP en Seine et Marne. La matinée a été consacrée à la visite de la ferme, moment propices aux échanges techniques toujours aussi enrichissants, chaque participant amenant sa propre expérience et l'après-midi a permis des échanges sur les difficultés rencontrées dans les partenariats.

- Enfin, la dernière a eu lieu dans les nouveaux locaux du réseau au début de l'hiver (22/11/12), ce qui a permis une participation importante des maraîchers de toute la région. La matinée a été consacrée aux échanges sur le planning de semis, les variétés et les techniques culturales. L'après midi les maraîchers ont échangé sur leur représentativité régionale et leurs engagements dans les différentes structures du pôle Abiosol. Trop peu de paysans s'investissent dans ces associations, il était temps de se questionner et de motiver les potentiels volontaires. Les nouveaux installés sont plus nombreux chaque année et ne sont pas les moins militants, la relève se prépare et la qualité est au rendez-vous.

3.c. La fête des circuits-courts

Par Johanna Schneider, administratrice, collègue consommateurs



En mai 2012, le Réseau AMAP IDF a participé à la fête des circuits-courts : « Courts-circuits en Seine ».

Les différentes tables rondes ont permis de connaître différentes initiatives en Ile de France.

Cependant, le Collectif s'est longtemps interrogé sur la pertinence de la participation du Réseau AMAP à cette manifestation car le terme « circuits courts » est réducteur par rapport à la finalité des AMAP.

De fait, il a souvent été question de "consommateurs" tout au long de la journée et c'est une vision "consommatrice" qui est ressortie.

Pour la plupart, consommer différemment est une façon de changer la société. Est-ce cependant suffisant? Pour le Réseau des AMAP cela va plus loin : l'enjeu est de permettre à des producteurs paysans de produire localement et peut être à plus long terme de participer à l'installation de nouvelles structures agricoles tant au plan écologique que social -fermes en polyculture élevage...

3.d. La journée d'automne du Réseau

Organisée le 8 décembre 2012 à la Maison des Acteurs du Paris Durable (MAPD), la Journée d'Automne du Réseau a été une belle rencontre. Intitulée « L'éthique dans les AMAP en Ile-de-France : comment la construire ensemble ? », cette journée avait pour but de favoriser l'échange et le partage d'expérience autour de la Démarche Participative de Progrès (DPP) lancée depuis quelques mois au sein du Réseau.

Une cinquantaine d'amapiens de toute l'Ile-de-France a répondu présents à l'invitation et a pu participer à la réflexion commune autour des deux questions suivantes:

- Comment favoriser l'éthique dans les partenariats Amap ?
- Quelle démarche collective pour accompagner cette réflexion sur l'éthique du mouvement ?

La matinée a commencé par un temps de rappel de divers éléments liés à la DPP (historique, sigles, etc.), animé de manière dynamique par un duo d'administrateurs, Laurent Marbot (producteur) et Michel Fréchou (consommateur). A leur suite, trois autres administrateurs et/ou ex-membres du groupe de travail DPP ont donné leur éclairage sur leur vision de ce qu'est / devrait / pourrait être la DPP : Freddy Letissier (producteur, co-président du Réseau), Philippe Soutan et François Pappy (consommateurs).

Puis trois amapiens ont témoigné de leur expérience en lien avec la DPP :

- Guy Blanès, pour l'Amap L'Aneth (77 – Veneux-les-Sablons)
- Jacob Genelle, pour Les Agappes (77 – Bois-le-Roi)
- Isabelle Barret, pour l'Amap Les Sapouss (91 – Yerres)

La matinée s'est achevée par un temps d'échanges collectif, puis a laissé place à un déjeuner-partage, sur le mode de l'auberge espagnole.

L'après-midi, les participants ont été invité à proposer eux-mêmes les sujets d'ateliers leur tenant à coeur en lien avec la thématique centrale de la journée, selon une méthodologie inspirée du Forum Ouvert. Quatre ateliers ont alors eu lieu, autour des thématiques suivantes :

- Dynamiser et favoriser la participation des AMAP aux interAmaps
- L'éthique et les autres
- Lien entre la DPP et la réécriture de la Charte
- Comment favoriser l'implication de tous les Amapiens à la démarche Ethique.

La journée s'est conclue par la restitution succincte de chaque atelier puis par un pot convivial.

4/ ASSURER UNE BONNE DIFFUSION DE L'INFORMATION EN INTERNE

Mailing. Le premier outil de diffusion d'informations au sein du Réseau est l'envoi de messages électroniques vers les adhérents-relais identifiés au sein de chaque groupe. En 2012 une liste de diffusion « communication@amap-idf.org » a été constituée sur la base des listes de diffusion des inter-AMAP, des adresses mail des administrateurs et adhérents relais connues du Réseau. Cette liste contient actuellement plus de 700 adresses et a été utilisée pour la communication des actions du Réseau (formations, journée d'automne, ciné-débats organisés par des AMAP...). Les règles d'utilisation de cette liste de diffusion doivent cependant encore être définies avec les adhérents relais des AMAP de l'île de France.

Les listes de diffusion des inter-AMAP gardent, elles, toute leur place pour la communication entre les AMAP qui y participent.

Gazette. Depuis avril 2008, la Gazette « Sous les pavés, la terre » est publiée de façon irrégulière. 2012 n'a pas échappé à la règle avec seulement 2 publications en janvier et en novembre.

Site internet

En 2012 le site du réseau (www.amap-idf.org) a fait peau neuve. Ce nouveau site est l'aboutissement de plus de 2 années de travail et a pu se concrétiser avec l'aide d'un prestataire : « L'Atelier 7 » dans le budget alloué.

La nouvelle structuration du site améliore sa lisibilité et permet une meilleure mise en avant des activités et événements du Réseau.

Le projet a également permis de rafraîchir le contenu et les informations sur les AMAP accessibles via la carte interactive.

Chaque inter-AMAP dispose, sur le nouveau site, d'un espace sur lequel elle peut communiquer sur ces activités et mettre à disposition ses comptes-rendus. Cette fonctionnalité n'a pas encore été pleinement exploitée.

5/ CHANTIER AUTOUR DE LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'ÉTHIQUE

Laurent Marbot, référent DPP et Isabelle Vallette, salariée

En 2012, le chantier lié à la construction collective de l'éthique des AMAP au sein du Réseau AMAP IdF a été marqué par deux/trois éléments majeurs :

5.a. Autour du chantier DPP

- Changement de nom

Tout d'abord, dès sa première réunion en mars 2012, le nouveau Collectif a été amené à décider du changement de nom de ce chantier : intitulé initialement « Système de Garantie Participatif » (SGP), puis « Système Participatif de Garantie » (SPG) – la dimension participative paraissant plus importante que la volonté de garantir –, le chantier a été rebaptisé « Démarche Participative de Progrès » (DPP) :

- Démarche, car nous sommes en mouvement,
- Participatif, car c'est la base de notre fonctionnement,
- Progrès, car c'est ce à quoi nous aspirons pour nous et notre société et ce que nous permet l'AMAP.

Si ce changement de nom a parfois pu entraîner quelques confusions auprès des amapiens non initiés qui suivaient de loin ces évolutions, il semble qu'aujourd'hui il ait fini par être bel et bien adopté !

- Recrutement d'une nouvelle chargée de mission

En 2012, la dynamique du groupe de travail lancé en 2011 par Fantine a subi de plein fouet l'absence d'animateur dédié à ce dossier. Le recrutement d'une nouvelle personne a donc été une priorité, afin de relancer et accélérer la mise en place de la démarche qui apparaissait comme primordiale aux yeux des membres du collectif.

Isabelle est arrivée en septembre et a eu pour première tâche principale d'organiser la Journée d'Automne, qui s'est tenue en décembre autour du thème de la DPP. Cette journée nous a permis de favoriser l'appropriation de la démarche par les membres du réseau, en communiquant notamment sur ses évolutions les plus récentes, et de recruter une dizaine de personnes motivées pour relancer le groupe de travail.

5.b. Chantier de réécriture de la Charte des AMAP lancé par le Miramap

En 2012, le Collectif du Réseau a été invité par le Miramap à se positionner par rapport au chantier de réécriture de la Charte des AMAP impulsé par ce dernier avec Alliance Provence, auteur de la Charte actuelle.

Le Collectif a bien sûr donné son accord pour participer à ce chantier de grande importance pour l'ensemble du mouvement en France, en précisant néanmoins que la participation du Réseau AMAP IdF ne pourrait se faire que dans certaines limites, eu égard au choix de mettre la priorité sur la poursuite de la mise en place de la DPP. Les groupes qui le souhaitent, et/ou les amapiens individuellement sont cependant vivement encouragés à s'investir dans ce chantier.

III. FAVORISER L'INSTALLATION DE PAYSAN(NE)S EN AMAP POUR DEVELOPPER L'AGRICULTURE PAYSANNE

Le Pôle Abiosol² propose une offre globale d'accompagnement des porteurs de projet ainsi que acteurs des territoires souhaitant développer des projets d'installation en agriculture biologique sur le territoire francilien. Il intervient auprès d'acteurs multiples tels que les agriculteurs, les porteurs de projet, les élus, les techniciens des collectivités territoriales, les propriétaires fonciers et les citoyens, dans un souci constant de dialogue territorial entre chaque partie³.

Le rassemblement de ces 4 structures a permis de proposer un accompagnement complet et innovant des projets d'installation en agriculture biologique en Ile-de-France : depuis l'idée jusqu'à la mise en place des projets, sur des projets respectueux de l'environnement et souvent complexes (agriculture biologique, circuits courts, formes statutaires innovantes, projets diversifiés, etc.) et auprès de tout type de porteurs de projet notamment ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole, donc nécessitant un accompagnement spécifique qui n'existe pas ailleurs, dans un contexte où le nombre de fils/filles d'agriculteurs reprenant les exploitations familiales diminue.

La force du Pôle Abiosol est de bénéficier du soutien et de la participation de membres appartenant à la société civile et aux réseaux d'agriculteurs biologiques d'Ile-de-France, ce qui lui permet de démultiplier l'impact de ses actions. De plus, la dimension collective fait partie des fondamentaux du pôle Abiosol : chacune des structures a ainsi au moins un agent formé à la mise en place d'un dialogue territorial, afin de faire émerger des processus de décisions collectives et partagées par tous, garantissant à terme la pérennité des projets agricoles biologiques sur leur territoire.

C'est donc dans ce cadre et en suivant les orientations votées à l'Assemblée Générale qu'en 2012, le Réseau AMAP-IdF a :

- poursuivi son investissement **dans l'accompagnement des porteurs de projet agricole** (de l'éveil des vocations à l'installation) et **dans l'accompagnement des dynamiques territoriales en faveur de l'installation**
- développé des actions dans **le financement des projets** en agriculture paysanne

L'implication du Réseau AMAP IdF dans la réalisation des actions en faveur de l'installation agricole a été soutenue financièrement en 2012 par les Conseils Généraux de l'Essonne et de Seine et Marne, le Conseil Régional d'Ile-de-France, la Fondation de France et la Mairie de Paris.

En 2012, les ressources humaines qui ont permis d'avancer sur ces actions ont été les mêmes qu'en 2011 à savoir :

- 2 administrateurs du Collectif se sont investis comme référents sur ces thématiques et ont participé à l'évolution des actions en faveur de l'installation au sein du Réseau et dans le cadre du Pôle Abiosol,
- 2 temps plein salarié :
 - 1 salariée sur l'accompagnement des porteurs de projet
 - 1 salariée sur l'accompagnement des dynamiques territoriales en faveur de l'installation et sur le financement des projets en agriculture paysanne

² Pôle Abiosol (Pôle d'accompagnement des projets agricoles biologiques et solidaires en Ile-de-France) réunit quatre structures, le Groupement des agriculteurs biologiques d'Ile-de-France, Terre de Liens Ile-de-France, le Réseau des Amap d'Ile-de-France et la couveuse d'activités agricoles et rurales, Les Champs des possibles.

³ « Le dialogue territorial partage, avec la médiation, une préoccupation pour le règlement pacifique et la prévention des conflits, pour la communication entre individus et groupes et pour la participation active des citoyens à la résolution de leurs problèmes. Mais au-delà de ces principes, le dialogue territorial se doit d'être un mode d'élaboration efficace des décisions concernant la bonne gestion des territoires et des biens communs, dans le respect du long terme et de l'intérêt général ».

1/ UNE IMPLICATION FORTE DU RESEAU AMAP IDF DANS LE POLE ABIOSOL ET DANS LES REFLEXIONS REGIONALES

En 2012, le Pôle Abiosol a mis en œuvre ses actions selon les 3 axes définis en 2011 à savoir :

- Un axe coordination – piloté par Terre de Liens
- Un axe « Accompagnement des porteurs de projet » - piloté par le Réseau AMAP-IdF
- Un axe « Accompagnement des dynamiques territoriales » - piloté par Terre de Liens.

Pour chacun de ses axes, des administrateurs de chaque structure sont impliqués dans le pilotage et le suivi des actions.

Au cours de l'année 2012, le Réseau AMAP a ainsi coordonné et organisé deux réunions administrateurs-salariés et 7 réunions salariées pour suivre et développer les activités sur l'accompagnement des porteurs de projet. Concernant l'axe « accompagnement des dynamiques territoriales », le Réseau des AMAP a participé à 2 réunions salariées - administrateurs, ainsi qu'à 9 réunions salariées pour suivre et développer les activités propres à cet axe de travail.

Le Pôle Abiosol a accompagné, depuis 2009, 46 installations en agriculture biologique en Ile-de-France, dont 35 en Ile de France soit 76 %.

Plus particulièrement, il a permis en 2012 :

- L'accompagnement de 7 installations en agriculture biologique
- La professionnalisation du parcours à l'installation complet avec la mise en place d'une convention d'accompagnement et une charte d'accompagnement pour les porteurs de projets
- Le développement de nouvelles formations
- Le développement de nouveaux outils financement des installations
- La reconnaissance du Pôle Abiosol comme acteur de l'installation agricole en IdF

L'année 2012 a été aussi marquée par une rencontre entre tous les administrateurs des 4 structures d'Abiosol qui a permis une meilleure interconnaissance entre les structures et l'identification des thèmes de réflexion pour 2013 notamment :

- l'amélioration de la gouvernance au sein d'Abiosol
- la clarification d'une vision commune et des objectifs d'Abiosol

Le Réseau AMAP-IdF a poursuivi en 2012 son investissement dans 3 des 4 commissions thématiques du Plan Bio : **Territoire et accès au foncier, Filières et marchés, Accompagnement et formation**. Ces groupes de travail, animés respectivement par la SAFER, la Chambre d'Agriculture et le GAB, se sont réunis 1 à 2 fois au cours de l'année. Le Réseau AMAP-IdF a également participé au **Comité de Pilotage du Plan Bio**.

Ces réunions visent à favoriser les échanges entre l'ensemble des acteurs du développement de l'agriculture biologique en Ile-de-France.

Un plan national pour le développement de l'agriculture biologique « Ambition bio 2014-2017 » sera défini en 2013 et le processus de concertation a été présenté lors du dernier Comité de Pilotage du Plan Bio. Des questionnaires sont ainsi envoyés à toutes les Régions qui doivent s'organiser pour organiser des concertations régionales et faire remonter les propositions avant le 15/02/13. En Ile de France, ces questionnaires sont traités dans les commissions thématiques. Certaines se sont tenues en décembre et les autres se poursuivront début 2013.

Ces concertations serviront également à la définition du prochain Plan Bio régional 2014-2018.

Les structures du Pôle Abiosol se sont réunies pour définir une proposition commune à défendre dans les différentes commissions thématiques.

Par ailleurs, le partenariat financier entre la Région Ile de France et le Réseau AMAP IdF dans le cadre du Plan Bio a été reconduit fin 2012 pour l'année 2013.

Le Réseau AMAP-IdF a poursuivi également le développement de partenariats avec les acteurs franciliens de l'installation agricole dans le cadre du Pôle Abiosol ou en son nom propre et a participé aux instances de réflexions liées à l'installation agricole notamment :

En particulier, Le Réseau AMAP-IdF, avec Terre de liens, y a participé.

Un projet de convention avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) a été élaboré mais reste en discussion au sein du Conseil d'Administration de l'AEV.

Enfin, des représentants politiques du Réseau AMAP-IdF et des salariés ont participé au comité de pilotage et aux groupes de travail des Etats Généraux de la Conversion Ecologique et Sociale organisés par le Conseil régional Ile-de-France et aux réflexions pour la définition du Plan Régional du Développement Durable.

- à 1 réunion Atrea qui a été l'occasion de faire le point sur la dynamique des installations aidées en Ile-de-France, et sur l'impact du RDI (répertoire à l'installation).
- à des rencontres avec des représentants des acteurs régionaux en lien avec l'installation agricole :
 - o l'Agence des Espaces Verts (21/03/12).
 - o la Safer d'Ile-de-France. En effet, des rencontres entre la SAFER, l'AEV et le Pôle Abiosol ont été mises en place chaque trimestre pour un échange d'informations afin de faciliter les échanges d'informations sur le foncier disponible et les porteurs de projet à l'installation. Le réseau AMAP IdF a ainsi participé à trois rendez-vous de travail avec la Safer IdF.
- aux Etats Généraux de la Conversion Ecologique et Sociale (EGCES) organisés par le Conseil Régional pour la présidence de Mme Hélène Gassin
- à l'élaboration d'un diagnostic agricole en Ile de France, dans le cadre du Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD), organisé par la DRIAAF Ile de France depuis novembre 2011:
- à des échanges réguliers qui ont lieu avec les acteurs de l'installation de la région (JA, Chambres d'agriculture, etc.) sur le dispositif d'accompagnement du Pôle et sur certains porteurs de projet accompagnés.

2/ UN RENFORCEMENT DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

2.a. Le Réseau AMAP IdF très actif pour organiser et participer à des soirées-débats et des interventions afin de favoriser l'émergence de projets agricoles

Le Pôle Abiosol a poursuivi ses actions en faveur de l'éveil des vocations initiées en 2009 afin à la fois de revaloriser le métier de paysan et de promouvoir la région Ile-de-France comme une région propice à l'installation agricole biologique. Le Réseau AMAP-IdF a participé à des soirées débat de formation et de sensibilisation grand public sur les questions agricoles et les enjeux qui y sont associés (voir volet animation, page 8) et a également co-organisé avec la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais une soirée débat sur le thème : « Lecture de paysages sur notre territoire ». Elle consistait en un forum ouvert, permettant aux participants de circuler entre différentes tables d'échanges sur les thématiques suivantes : - *Agriculture et paysages: vers quelle agriculture veut on tendre au niveau local (animée par le Réseau AMAP IdF), Quelle situation souhaite-t-on pour le foncier / l'occupation du sol compte tenu de l'évolution actuelle dans un contexte périurbain (animée par le CAUE 91), Quelles sont les attentes des habitants du territoire en matière de social et d'économie locale (animée par la RBFG) ?*

Cette soirée débat a réuni une cinquantaine de participants, dont 13 ont participé à la réflexion sur la thématique du développement agricole sur leur commune.

Le Pôle Abiosol a également participé à une quarantaine d'événements grand public au cours de

l'année notamment : tenue de plusieurs stands en Ile de France de la semaine du développement durable fin mars, organisation du festival cinéma écologie à Vanves début avril, participation à une conférence sur l'agriculture urbaine à Colombes (92) en juin, organisation d'une projection-débat « La disparition d'une abeille, la fin d'un mystère » au café littéraire au Petit Neyè (75) etc...

2.b. Des réunions d'accueil pour orienter les porteurs de projet : 39 nouveaux porteurs de projet agricole accueillis par le Pôle Abiosol

En 2012, le Pôle Abiosol a réalisé **6 réunions d'accueil mensuelles** et a accueilli **39 porteurs de projet** désireux de développer des projets en agriculture biologique en Ile-de-France. Ces réunions d'accueil collectives continuent à être animées à tour de rôle par les 4 partenaires du Pôle et visent à donner aux porteurs de projet des informations de base sur le territoire agricole francilien, l'agriculture biologique, les différentes étapes de l'installation (formation, PPP, etc.), l'accès au foncier et les acteurs de l'agriculture biologique sur le territoire. Elles sont complémentaires des réunions du Point Info Installation et ont pour objectif de renseigner les porteurs de projet et de les orienter ensuite vers les dispositifs et/ou structures les plus adaptés à leur cas personnel. Les dates de ses réunions ont été transmises aux porteurs de projet via les sites internet des structures du Pôle Abiosol, de la Chambre d'Agriculture, etc. De nouveaux supports de présentation ont été conçus et ajoutés dans la pochette de documents distribuées aux participants.

Au cours de l'année 2012, le Réseau AMAP-IdF a animé 3 de ces réunions.

A l'issue des réunions d'accueil mensuelles, les porteurs de projet participants sont invités à remplir un formulaire de présentation de leur parcours et de leur projet afin de s'enregistrer sur la base de données Abiosol et ainsi de recevoir les offres de formation et de rencontres, les offres d'emploi ou les pistes foncières diffusées régulièrement.

2.c. Un accompagnement individuel et/ou collectif pour accompagner les installations et pérenniser les exploitations : 92 porteurs de projet accompagnés par le Pôle Abiosol

A. Un accompagnement individuel de mieux en mieux suivi :

Afin d'améliorer le suivi des porteurs de projet, le pôle Abiosol a mis en place un système de « référent » : chaque porteur de projet se voit ainsi accompagné par un référent particulier à partir de son premier contact avec le Pôle en réunion d'accueil. Le référent, issu de l'une des quatre structures du Pôle Abiosol, a pour but d'accompagner le porteur de projet dans sa démarche de construction de son projet. Il lui propose des outils de réflexion, l'oriente vers les différentes formations, stages et visites organisées par le Pôle dans son parcours à l'installation et l'oriente vers les personnes ressources et réseaux pertinents pour avancer dans sa réflexion.

Toujours dans cet objectif d'amélioration de l'accompagnement des porteurs de projet, le Pôle Abiosol a défini :

- une Charte d'accompagnement qui clarifie la posture d'accompagnement : clause de confidentialité, non jugement, appréhension de l'échec, travail en réseau
- une Convention d'accompagnement qui clarifie les engagements du « référent » et ceux du porteur de projet.

De plus, l'offre d'accompagnement du Pôle Abiosol a été également précisée. Plusieurs types d'accompagnement qui se mènent en parallèle ont été identifiés : la sensibilisation (réunion d'accueil), l'accompagnement individuel, les formations, la diffusion d'informations, les temps d'échanges avec des producteurs et personnes ressources, le conseil sur des questions spécifiques (foncier, réglementation AB, commercialisation en AMAP...), et les dispositifs de mise en situation. Cette offre se complète au fur et à mesure du développement de nouvelles actions.

En 2012, la chargée de mission du réseau des AMAP IdF a ainsi été la « référente » de 43 porteurs de

projet dont 36 ont été suivis de manière plus régulière. Elle les a accompagnés de manière individuelle et hors PPP en fonction de leurs besoins. Parmi eux, 19 porteurs de projets ont sollicités des entretiens individuels plus poussés, c'est-à-dire lors d'un entretien téléphonique et/ou physique avec une réflexion sur la mise en œuvre du projet, les formations à suivre, etc. Ils ont, pour certains, reçu des documents à travailler à distance pour le chiffrage du projet (investissements nécessaires et résultats économiques).

Le réseau des AMAP IdF a également accompagné 4 porteurs de projet supplémentaires sur les questions spécifiques de commercialisation en AMAP au moment de l'installation.

Par ailleurs, dans le cadre du Pôle Abiosol, le réseau des AMAP IdF a accompagné la dynamique de réflexion d'un groupe de 4 porteurs de projet souhaitant s'installer collectivement.

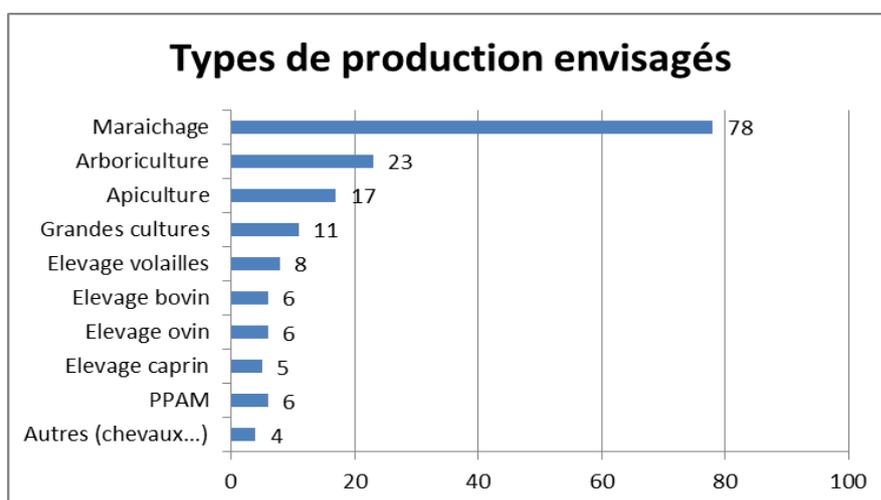
Enfin, en 2012, la chargée de mission du réseau des AMAP IdF a été reconnue conseillère PPP en Seine et Marne en tant que « conseillère projet » et a suivi une formation pour renforcer ses compétences mais n'a pas pu accompagner de porteur de projet dans ce cadre notamment à cause de son départ en congé de maternité.

En 2012, 92 porteurs de projet ont été accompagnés par le Pôle Abiosol dont :

- 6 ont abandonné le projet pour des raisons personnelles ;
- 7 se sont installés dont 4 en Ile de France (3 en maraîchage, 1 en arboriculture)
- 79 sont toujours en accompagnement.

Les caractéristiques de ces 92 porteurs de projet accompagnés en 2012 :

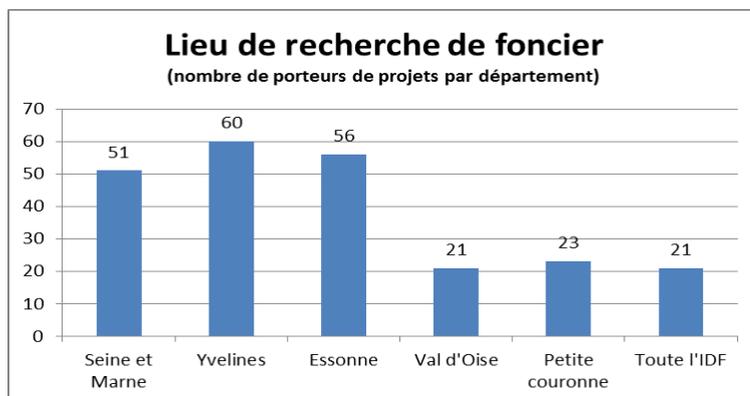
- 44 femmes (48%) et 48 hommes (52%)
- 21 issus du milieu agricole (23%) et 71 hors cadre familial (77%)
- 100% sur des projets agricoles biologiques
- De 21 à 60 ans, dont 38% ont plus de 40 ans (et n'ont donc pas accès aux aides à l'installation)
- 82 projets en vente directe dont 75 en Amap
- Type de production envisagée :



Maraîchage 85%
 Arboriculture 25%
 Apiculture 18%
 Grandes cultures 12%
 Elevage de volailles 9%
 Elevage bovin 7%
 Elevage ovin 7%
 Elevage caprin 5%
 PPAM 7%
 Autres 4%

Concernant plus spécifiquement la recherche de foncier :

- 21 porteurs de projet ont des terres pour s'installer (23%)
- 71 porteurs de projet sont en recherche de terres (77%)
- 20% des porteurs de projet qui recherchent des terres ont un objectif de localisation très précis



B. Un renforcement de l'accompagnement collectif des porteurs de projet dans la continuité de 2011

a) La formation « De l'idée au projet »

Cette formation a été de nouveau organisée en 2012. Cette formation a pour objectif d'aider les personnes en début de réflexion à formaliser un projet agricole viable. Elle est destinée aux porteurs « d'idées » ou « d'envies » d'installation agricole dont les projets sont encore trop peu aboutis pour pouvoir se concrétiser. Le public cible est constitué notamment de personnes en reconversion professionnelle, non issues du monde agricole et désireuses de développer une activité agricole ou agri-rurale dans le milieu rural ou péri-urbain francilien. En 2012, une session a été co-animées par les animateurs du Pôle Abiosol, avec l'intervention d'animateurs de l' Afip⁴ et de l' Afocg⁵ 45. La formation a été organisée sur la base des formations des années précédentes, modifiée et adaptée en fonction de l'évaluation des stagiaires. Ainsi, la formation d'avril à mai 2012 a été réalisée sur 9 jours (au lieu de 8 lors des sessions précédentes): une journée supplémentaire a été organisée afin d'aborder de manière plus précise la question de l'installation collective, de permettre une visite supplémentaire sur une exploitation et d'approfondir la question de l'accès au foncier. Un temps de présentation sur les statuts juridiques et fiscaux a également été intégré. Elle s'est ainsi déroulée sur 9 journées (1 journée par semaine pendant 9 semaines) et a été suivie par 9 stagiaires.

b) La formation « Réaliser le prévisionnel économique de son projet »

Testée en 2011, la formation « Réaliser le prévisionnel économique de son projet » a été reconduite en mars-avril 2012 et a été animée le Réseau des AMAP IdF, avec l'intervention de l' Afocg 45. Elle a réuni 7 porteurs de projet.

Cette formation s'adresse aux candidats à l'installation déjà bien avancés dans leur projet et ayant commencé à réunir des éléments chiffrés de leur future activité. Ses objectifs sont de donner aux porteurs de projet des outils de comptabilité agricole, de leur permettre d'avancer sur la réalisation concrète du prévisionnel économique de leur propre projet, de créer un espace d'échanges entre les candidats et de leur donner l'opportunité de les préparer à d'éventuels entretiens bancaires.

Les deux premières journées sont ainsi consacrées à avancer sur le prévisionnel économique de chacun. Le troisième jour vise quant à lui à permettre à chacun de « défendre » son projet face à une tierce personne, et notamment face aux banquiers pour obtenir un prêt. Elle a été organisée avec l'intervention d'un

⁴ Association de Formation et d'Information pour le Développement d'initiatives rurales

⁵ Association de Formation Collective à la Gestion de Projet

représentant de La Nef et d'un professionnel agricole qui ont composé un « jury » d'analyse des projets.

c) La formation « Raisonner un projet collectif d'installation agricole »

Cette formation a également été montée et testée en 2011 par le Réseau AMAP-IdF en collaboration avec Les Champs des Possibles. Elle était prévue en 2012 mais a dû être annulée faute de participants. En effet, cette formation est destinée aux futurs collectifs agricoles et il n'a pas été possible pour eux de trouver des dates qui conviennent à tous. Une session est prévue en 2013.

En 2012, la réalisation de ces sessions de formation a été financée par le VIVEA. Leur préparation a été financée par la Région et les Conseil Généraux 91 et 77.

d) Les cafés installation

Les « cafés installation » sont des rencontres entre des producteurs installés, et/ou d'autres personnes ressources et des porteurs de projet candidats à l'installation. Ce sont des moments conviviaux d'échanges autour d'un thème préalablement défini et qui se tiennent le soir dans des cafés associatifs.

En 2012, deux « cafés installation » ont eu lieu en avril et en juin sur les thèmes de « comment financer son projet agricole » et « s'installer à plusieurs ».

C. Des actions pour appuyer le financement des projets d'installation en agriculture paysanne et biologique

a) Développer des partenariats avec des acteurs de la finance solidaire et les accompagner dans leurs actions en faveur du financement des projets en agriculture biologique

France Active

Au niveau national, plusieurs rencontres ont permis de déterminer ensemble quelle stratégie partenariale mettre en place pour financer les porteurs de projets en agriculture biologique en Ile de France. Il est ressorti de cette rencontre une volonté commune de travailler ensemble à une expérimentation sur le sujet, et le besoin d'une étude plus chiffrée sur les besoins des porteurs de projets en agriculture biologiques en Ile de France. Au niveau régional (IDF-Active) et local (Yvelines active et Afile 77) nous avons sollicité ces acteurs au café installation du 27 juin 2012 sur « comment financer mon projet agricole ? » ce qui permis d'engager un travail d'étude des projets en agriculture biologique et paysanne sur leur territoire débouchant sur des accompagnements concrets de ces structures (ex : Afill 77 pour exploitation maraichère à Montrouge).

La Nef

Le Réseau AMAP IdF, dans le cadre du Pôle Abiosol, a poursuivi son partenariat avec la société financière la Nef. La Nef a été sollicitée pour participer au café installation du 27 juin 2012 sur « comment financer mon projet agricole ? » Ce fut l'occasion pour la Nef de prendre connaissance des futurs potentiels projets agricoles amenés à se développer en Ile de France. Un temps de présentation des besoins financiers des porteurs de projet et de retour sur leur participation au café installation a également été pris au cours de l'été 2012. Enfin, la Nef poursuit sa participation à la formation de « réaliser son prévisionnel économique » organisé par le Pôle Abiosol en intervenant notamment le dernier jour dans le cadre d'une simulation d'entretiens des porteurs de projet avec un banquier.

France Initiative

La principale perspective donnée aux différentes rencontres de l'année 2012, a été la volonté de la plateforme locale de France Initiative (Initiative Melun Val de Seine Sud Seine et Marne) d'expérimenter le financement des projets agricoles non aidés (hors DJA). Ce projet verra le jour en 2013 par la mise en place d'un nouvel outil « Le Prêt d'Honneur Agricole ».

Miramap

Le Réseau AMAP Ile de France a formalisé un partenariat avec le MIRAMAP pour travailler à une meilleure relation et une meilleure connaissance mutuelle entre le monde agricole d'une part et le monde de la finance solidaire d'autre part. C'est dans ce cadre-là que le Réseau AMAP IdF a co-organisé un séminaire national, à Lyon, le 27 mars 2012 sur le thème « la finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique » qui a mobilisé plus de 120 participants dont 50 structures représentées (acteurs de la finance solidaire mais aussi acteurs de l'accompagnement des projets en agriculture biologique et paysanne).

Cigales Oseille Fertile

En 2012, le Réseau AMAP IdF a accompagné une Cigales parisienne (la Cigales Oseille Fertile) dans ses démarches d'appui au financement d'une installation en agriculture biologique. Ceci a donné lieu à une décision du groupe Cigales d'appuyer l'entrée en couveuse (Les champs des possibles) d'une porteuse de projet par un prêt d'honneur d'une hauteur de 2000 euros pour investir dans une première partie de son troupeau de brebis.

b) Développer de nouveaux outils

Cagnottes

Le Réseau AMAP IdF, dans le cadre du Pôle Abiosol, s'était engagé dans l'étude de faisabilité de la mise en place de cagnottes de solidarité en Ile de France. En 2012, elle a contribué à un travail plus approfondi, mené par le MIRAMAP, sur les contours juridiques d'un tel outil, et sur un potentiel mode d'emploi (points de vigilance, ...) pour la mise en œuvre d'un tel outil.

Supports pédagogiques

En 2012, le réseau AMAP IdF a élaboré un document de référence sur « Comment financer mon installation agricole ? » - qui recense l'ensemble des aides mobilisables lorsqu'on s'installe, mais également l'ensemble des acteurs de la finance solidaire qui peuvent intervenir dans le financement d'un projet agricole - afin de le diffuser aux porteurs de projet intéressés. Il a en particulier été diffusé aux participants à la formation « De l'idée au projet » et du café-installation du 27/06/12, et en accompagnement individuel.

c) Accompagner des PdP dans leurs besoins financiers

Le Réseau AMAP Ile de France a accompagné deux porteurs de projet agricole dans la définition de leurs besoins financiers et dans la potentielle mise en relation avec des acteurs susceptibles de pouvoir y répondre.

Une des porteuses de projet a pu être mise en relation avec deux groupes de citoyens (une Cigales parisienne et une AMAP des Yvelines) qui lui ont fait un prêt d'honneur de chacun 2000 euros (4 000 euros au total pour un besoin de 10 000 euros). Le Réseau AMAP IdF a accompagné ces acteurs dans leur partenariat et leur contractualisation (animation de réunions, rédaction d'un contrat de prêt d'honneur, etc)

3/ L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION : ACCOMPAGNER LES GROUPES DE CITOYENS ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES AFIN DE DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE PROXIMITE SUR LEUR TERRITOIRE

Les différentes structures composant le Pôle Abiosol sont fréquemment sollicitées par des groupes de citoyens, souvent en AMAP, et des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements) désireux de développer des projets en agriculture biologique sur leur territoire, notamment via le système AMAP. L'organisation des actions du pôle Abiosol a évolué pour gagner en efficacité et en pertinence. Ainsi, chaque structure participe de façon complémentaire aux actions menées, en fonction de ses spécificités. La coordination est assurée par Terre de Liens Ile-de-France et le pilotage des projets est réparti en fonction du temps consacré par chaque structure, toujours dans un esprit fort de concertation et de collaboration. En 2012, le Réseau des AMAP-IDF a accompagné un certain nombre de territoires pour faciliter l'installation de paysans en Île de France. Ce travail s'organise autour de 3 axes de travail :

3.a. Former les acteurs du territoire.

- **Formation des acteurs des collectivités territoriales en matière d'agriculture et d'enjeux liés à l'aménagement du territoire**

L'objectif principal des formations à destination des élus et salariés des collectivités locales est de les sensibiliser aux enjeux d'une agriculture de proximité et durable et de détailler avec eux les outils d'aménagement utilisables pour préserver les espaces agricoles sur leur territoire. Il s'agit également de leur transmettre les éléments nécessaires à une installation durable (pré-requis à l'installation) et de leur faire rencontrer des jeunes installés en agriculture biologique en Ile de France.

Au cours de l'année 2012 le Réseau AMAP IdF – dans le cadre du Pôle Abiosol - a proposé le module de formation – sensibilisation des élus (dont le contenu a été défini au second semestre 2011) à différents acteurs : à des partenaires territoriaux d'une part et des organismes de formation d'élus territoriaux d'autre part. C'est ainsi que dans le cadre de son partenariat avec la Réserve de Biosphère une première formation d'une demi-journée a eu lieu à Bouray sur Juine (91) (9/10/12). Afin de mobiliser les élus du territoire une invitation co-signée par la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais (RBF) et le Pôle Abiosol ainsi que nos plaquettes respectives ont été envoyées par voie postale au maire de chacune des 133 communes du territoire de la RBF.

Pour alimenter ces formations, nous avons diffusés les plaquettes « Pôles Abiosol – accompagnement des collectivités territoriales » ainsi qu'un film de sensibilisation sur l'installation en maraichage biologique en Ile de France qui s'appuie sur l'expérience de l'installation d'un couple de jeunes installés à Pussay (91).

- **Formation des citoyens en matière d'agriculture et d'enjeux liés à l'aménagement du territoire**

Au fur et à mesure de l'accompagnement des acteurs impliqués dans des projets agricoles de territoires, le Pôle Abiosol a constaté que les citoyens, pour la plupart adhérents de nos réseaux, étaient de véritables piliers. En effet, ils sont les mieux placés pour connaître leur territoire, et sensibiliser les élus à la prise en compte des problématiques. Pour ce faire, il s'est avéré nécessaire de former ces citoyens à différentes problématiques. C'est pourquoi le Réseau AMAP en partenariat avec le Pôle Abiosol a développé deux modules de formation, d'une journée: « Comprendre la réalité de l'installation en agriculture biologique en Ile de France » et « Préserver les terres de ma commune ».

Le premier module « Comprendre la réalité de l'installation en agriculture biologique en Ile de France » a

pour objectif de permettre une meilleure compréhension de la problématique foncière en Ile de France d'une part, et du parcours à l'installation des porteurs de projet d'autre part.

Ce module a eu lieu deux fois, sur des exploitations en maraichage biologique en AMAP : à Chatenoy (77) (le 15/09/12) avec 11 participants et à Vienne en Arthies (95) (le 24/11/12) avec 8 participants.

Le second module, « Préserver les terres de ma commune » a pour objectif de refaire le lien entre agriculture et paysage d'une part, mais aussi d'aborder la question du fonctionnement des collectivités territoriales et des documents d'urbanismes, et enfin de présenter des outils de préservation du foncier tel que la ZAP.

Ce module a eu lieu une fois cette année (le 6/10/12), à Vernouillet (78).

Pour alimenter cette formation, des fiches pédagogiques ont été réalisées, notamment sur les pré-requis à l'installation agricole

3.b. Accompagnement des projets de territoires par le « dialogue territorial »

Les membres du pôle Abiosol (salariés et bénévoles) avaient travaillé au cours de l'année 2010 à une formalisation des réponses à apporter aux sollicitations de collectivités territoriales à l'échelon local et de groupes de citoyens mobilisés sur leur territoire et de porteurs de projet souhaitant s'implanter sur un territoire particulier. La méthode du dialogue territorial permet à l'ensemble des acteurs n'ayant pas l'habitude d'échanger ensemble de produire des projets de territoire conforme aux attentes et besoins de différents acteurs (citoyens notamment). Formés à ces méthodes en 2011, le pôle Abiosol a mis en avant dans ses accompagnements cette posture pour privilégier l'écoute et la construction entre acteurs au cours de 2012.

Au cours de 2012, nos réseaux ont fait appel à un bénévole des Amap pour affiner cette méthodologie et répondre au mieux à la mobilisation de tous les acteurs autour de projets de territoire tels que l'installation agricole de paysans en circuits de proximité. Cet appui méthodologique a permis de préciser la posture de Terre de liens Ile-de-France, du Réseau Amap et du Gab en matière d'accompagnement des collectivités.

En 2012, 3 types de réponses complémentaires ont ainsi été apportés aux sollicitations des collectivités, des groupes citoyens et des porteurs de projet dans cette perspective de dialogue territorial :

1. Des rencontres sur le territoire concerné : cette étape vise à permettre une analyse du contexte et de la demande. Elle permet de réunir des premiers éléments de caractérisation des terres (en terme agronomique et de maîtrise foncière), du territoire, du projet, des besoins des acteurs déjà mobilisés, etc.

2. La proposition, l'initiation ou la réalisation d'accompagnements :

- par la réalisation d'un diagnostic de territoire lorsque le projet est à ses prémices (l'idée d'un projet est déjà présente mais les acteurs, les terres et/ou le projet ne sont pas précisément définis).
- par l'accompagnement de dynamiques locales en place : c'est le cas lorsque le Pôle Abiosol est sollicité alors que le projet est déjà lancé. Il propose alors une animation des échanges entre les acteurs mobilisés, une mise en réflexion sur les objectifs et besoins auxquels doit répondre le projet, un guide dans la collecte de données complémentaires et/ou une éventuelle mise en relation avec des porteurs de projet.
- par la proposition d'animation de démarches de dialogue territorial lorsque les acteurs entrent en réflexion sur l'usage de leur territoire.

3. Une mise en relation avec des porteurs de projet : le Pôle Abiosol vise à intégrer les porteurs de projet dans la réflexion en amont, comme acteur à part entière du dialogue, dès que la faisabilité foncière et agronomique des terres est assurée.

En 2012, le Réseau des AMAP Ile-de-France a accompagné, dans le cadre du Pôle Abiosol, neuf dynamiques de territoires autour de projets d'installation en agriculture biologique :

- Deux territoires en Seine et Marne (Chelles et Montguichet)
- Trois territoires dans les Yvelines (Magny les Hammeaux, Mareil-Marly, Chambourcy)
- Un territoire dans le Val de Marne (Plaine de Montjean)
- Trois territoires dans l'Essonne (Draveil, Bièvre, Bretigny sur Orge)

3.c. Développer des partenariats « stratégiques » pour l'intervention en faveur d'une agriculture écologiquement et socialement responsable.

Le pôle Abiosol a poursuivi le développement d'une série de partenariats « stratégiques » avec plusieurs opérateurs publics ou parapublics intervenant sur la question foncière agricole et environnementale en Ile-de-France:

○ **Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France (AEV)**

Le Pôle Abiosol travaille régulièrement en lien avec l'Agence des espaces verts (AEV) d'Ile-de-France dans sa politique d'acquisition foncière et d'installation d'agriculteurs biologiques. Une convention de partenariat entre l'AEV et le Pôle Abiosol a été rédigée lors du premier semestre 2012 validée dans les conseils d'administration de chacune des structures partenaires du Pôle Abiosol. En revanche, elle n'a pas été validée par le conseil d'administration de l'AEV, et est donc remise en discussion.

○ **La Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais :**

Le Pôle Abiosol a été sollicité en septembre 2011 par la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais pour procéder à des actions communes en faveur du développement de l'agriculture biologique sur le territoire. La signature d'une convention cadre de partenariat a été pilotée par le Réseau AMAP IdF. Elle a été rédigée et signée en 2012, permettant de réaliser des actions communes d'animation territoriale, d'élaborer une méthodologie de veille foncière et de sensibiliser les élus aux problématiques agricoles et foncières sur l'ensemble des 126 communes de ce territoire. Les actions pour leur part ont débuté au second semestre 2012 : un courrier co-signé par la RBF et les structures partenaires du Pôle Abiosol a été envoyé à l'ensemble des maires des communes appartenant au périmètre de la RBF pour les inviter à une formation sur l'installation agricole développée par le Pôle Abiosol à Bourray sur Juine. Une soirée débat a également été co-organisée à Moigny sur Ecole par la RBF et le Réseau AMAP IdF sur le thème de « agriculture et paysage sur notre territoire ».

○ **L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Le Réseau des AMAP Ile de France, dans le cadre du Pôle Abiosol, a conclu un partenariat avec [l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris](#) (AP-HP), propriétaire de foncier agricole sur l'ensemble de la région Ile de France, dans l'objectif de faire correspondre une offre de foncier et une demande de foncier pour l'installation agricole. Un travail est actuellement en train d'être réalisé entre les deux structures pour repérer l'ensemble des parcelles vacantes, ou encore l'ensemble des futurs départs à la retraite, de manière à repérer les parcelles disponibles pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs. Une fois repérées, il s'agira d'étudier la viabilité de ces pistes foncières pour une installation en agriculture biologique et d'en référer aux porteurs de projet intéressés.